



FLE Mobilité

Français Langue Etrangère

Public concerné :

Signataire d'un **CIR** (Contrat d'Intégration Républicaine) auprès de l'OFII :

- hors UE
- depuis moins de 5 ans sur le territoire

Durée de la formation :

À déterminer en fonction des besoins

Intervenante :

Isabelle ANCOUSTURE / Céline FABIEN

Période :

Toute l'année, en entrée et sortie permanente

Lieu :

45 rue Gustave Sindou - Cahors

Astrolabe - Figeac

Nombre de participants :

15 personnes maximum

Horaires et fréquences :

Les mercredis de 10h30 à 12h (Cahors)

Les jeudis de 16h à 17h30 (Figeac)

Contact

Isabelle Ancousture / Céline Fabien

05.65.30.42.35

06.67.69.88.41 / 06.35.58.02.85

rertformationfle@gmail.com

rertformationfigeac@gmail.com

Prérequis :

Aucun

Conditions d'accès :

Aucune hormis celle de faire partie du public ciblé

Objectifs :

Acquérir suffisamment d'autonomie dans ses déplacements et s'appropriier les codes de la mobilité en France
Atelier pouvant au cas par cas déboucher au passage de l'examen de l'ASSR et éventuellement code de la route

Financement :

DDETSPP

Handicap et accessibilité :

Nous contacter

Toutes nos actions de formation sont déclinables sur le territoire et peuvent être adaptées à différents publics.

Nous contacter.

CAHORS
ET
FIGEAC

Supports pédagogiques :

- Documents authentiques
- Vidéos
- Audio
- Supports informatiques : tests sur sites dédiés (Ornikar, Éducation sécurité routière)
- Manuels

Contenu de la formation :

➤ **Se repérer dans sa ville**

- Verbes de direction (aller, prendre, descendre, passer, traverser...)
- Prépositions de lieux
- Localiser les principaux lieux d'intérêt, culturels et administratifs
- Utiliser un plan, une application

➤ **Savoir se déplacer dans sa ville**

- Les moyens de transport
- La mobilité douce
- Lire des horaires de bus, de train
- Élaborer et décrire un itinéraire

➤ **Comprendre un itinéraire**

- Estimer un temps de trajet (utilisation des applications type Google maps)
- La fréquence : jamais, toujours, parfois, de temps en temps
- Acquisition du champ lexical du code de la route